

## **Une nouvelle station d'épuration à Viais**

- Assainissement

Le 7 juin, Grand lieu Communauté a inauguré la nouvelle station d'épuration de Viais sur la commune de Pont Saint Martin. Ce nouvel équipement répond aux enjeux du territoire sur le plan environnemental et économique. Il représente un investissement de 1,6 M d'€.

### **Concilier qualité de l'eau et développement économique**

La station d'épuration de Viais dessert les parcs d'activités de Tournebride (La Chevrolière), de Viais ainsi que des habitations du village de Viais (Pont Saint Martin) en remplacement des anciennes lagunes qui ne répondaient plus aux normes de rejets en vigueur. Au-delà d'augmenter la capacité de 2 000 à 2 400 habitants, ce nouvel ouvrage assure un meilleur traitement des eaux usées et améliore la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.

L'eau et l'assainissement forment l'un des axes majeurs de notre politique en faveur de l'environnement. C'est pourquoi, en accord avec nos engagements, il était indispensable de fiabiliser le système d'assainissement des Parcs d'Activités de Viais et de Tournebride avant de lancer de nouveaux projets d'extension et d'accueillir de nouvelles entreprises. Ce projet illustre parfaitement la complémentarité des actions menées par Grand Lieu Communauté au service du développement et la préservation du territoire.

Johann Boblin, Président de Grand Lieu Communauté

### **Une station de type boues activées**

10 mois ont été nécessaires à la construction de la nouvelle station d'épuration. De type boues activées, celle-ci assure un traitement biologique des eaux usées. Cette technique est la plus utilisée dans les stations d'épuration en France et permet de réduire les pollutions organiques d'environ 98 %, notamment celles liées à la présence de phosphore.

En assurant la compétence assainissement, Grand Lieu Communauté s'est fixée pour objectif de doter l'ensemble de son territoire de stations d'épuration performantes, adaptées aux évolutions démographiques et répondant aux exigences des normes environnementales. Nous souhaitons ainsi tout mettre en oeuvre pour rendre aux milieux naturels une eau aussi propre que possible et ainsi préserver la qualité de notre environnement.

Près de 5 M d'€ ont été investis à cet effet depuis 2017.

Patrick BERTIN, Vice-Président en charge de l'assainissement

[Retour aux actualités](#)